

Laurence Rossignol souhaite que mille facteurs repèrent les personnes âgées isolées



Une expérimentation pour détecter des personnes âgées isolées dans quatre départements a été lancée lundi à Dijon par la secrétaire d'État aux Personnes âgées, Laurence Rossignol.

990 facteurs vont proposer un questionnaire à des personnes âgées, ciblées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), afin de repérer les personnes isolées ou fragiles. 60.000 retraités, notamment les personnes seules et de plus de 80 ans, habitant dans les départements de la Côte-d'Or, l'Indre, la Haute-Marne et la Savoie seront concernés.

« Nous sommes bien conscients que la fragilité est souvent invisible sur nos écrans radar », a reconnu le président de la CNAV, Gérard Rivière. « Nous voulions donc aller plus loin en cherchant des acteurs sur le terrain et c'est la Poste qui a remporté cet appel à projet ».

« Le facteur porte le courrier mais il est aussi un facteur de lutte contre l'isolement », a déclaré Mme Rossignol lors d'une conférence de presse.

Une fois la fragilité d'une personne âgée détectée, le dispositif doit permettre l'orientation « vers un dispositif de droit commun ». « Nous avons en France de beaux dispositifs mais encore faut-il que l'accès au droit soit garanti et ce dispositif participe de l'accès au droit », a estimé la secrétaire d'Etat.

Selon le PDG du groupe La Poste, Philippe Wahl, « la promesse postale est d'apporter un facteur humain partout et tous les jours », le facteur étant « non pas un acteur social mais une sentinelle ».

En l'espace de dix ans, le nombre de clients utilisant le réseau postal quotidiennement a chuté, de 2,7 millions clients par jour en 2004 à 1,7 million en 2014. La Poste cherche à développer de nouveaux services, comme le portage de médicaments ou de courses, a rappelé M. Wahl.